

savoir était apprécié à sa valeur par un ancien confrère de classe, disait-il. Agacé par une argumentation de cette force, j'interrompis mon avocat, pour lui demander, si la dignité de la ville ne serait pas compromise, en lésinant ainsi, sur le prix d'un chapeau, pour le *commandant* des pompiers, ce qui en définitive ne ferait pas une différence de cinq piastres, puisqu'il ne fallait qu'une coiffure pour le chef. Là-dessus, il essaya bien de me tourner en ridicule, prétendant que je n'étais pas très fort sur la signification des mots et qu'un brin d'école du soir, ne me ferait aucun tort ; que pour me rendre service, il m'apprendrait en attendant mieux, que le "*chef des pompiers*," ça voulait dire : la tête de chacun des pompiers et non pas leur commandant et que, n'étant pas avocat, je devais par conséquent être peu ferré sur la loi constitutionnelle et la chatte (charte). Piqué au vif, je montai sur l'estrade et les applaudissements éclatèrent comme un tonnerre ; car faut vous dire que ma réputation est grande dans l'pauvre monde. On criait Hourrah pour Bellegueule, enfonce les avocats Bellegueule, enfin l'enthousiasme s'apaise et j leur dit : Messieurs, vous m demandez d'enfoncer les avocats, c'est c'que je n'ferai pas parcequé mon induction ne m'permet pas de m'entreprendre avec ces messieurs ; mais si je n'enfonce personne, soyez certains que je ne me laisserai pas enfonce par Monsieur Duçode, qui, quoiqu'avocat, vient vous dire, que le "*chef*" des pompiers ça veut dire : la tête de chacun des pompiers et non pas le commandant des pompiers. En v'là t'y une bêtise, grosse au moins, comme le marché où nous sommes, et ce n'est pas à moi qu'on fera avaler c'te couleuvre-là !.... ni à vous non plus hein ? Puis je démontrai à l'auditoire que si je n'étais pas avocat, j'avais assez de bon sens, pour comprendre la loi comme